



Communiqué de presse

Lundi 13 janvier 2025

11^{ème} édition du Budget Participatif : à vos propositions !

Après une dixième édition 2024 couronnée de succès avec plus de 142 000 votants ayant participé, 121 projets lauréats parmi 235 proposés, le Budget Participatif est de retour pour une onzième édition. Les Parisiennes et Parisiens ont jusqu'au 3 février pour proposer leurs idées et améliorer leurs quartiers sur [Décider pour Paris](#).

Depuis sa création en 2014, le Budget participatif parisien a profondément changé la ville. En 10 ans près de 21 000 idées ont été déposées, 1345 projets votés et 769 millions d'euros d'investissement ont été décidés par les Parisiennes et les Parisiens dont 262 millions à destination des quartiers populaires. Parmi ces projets, près de 3400 chantiers sont d'ores et déjà terminés.

« *Solidarité, environnement, sport, logement ou encore santé, tous les domaines sont concernés par le budget participatif et en font l'un des outils démocratiques incontournables de la vie parisienne* » précise Anouch Toranian, adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public.

Véritable succès, sa dixième édition a été marquée par un taux de participation important. Pour sa 11^e édition, les Parisiennes et Parisiens ont jusqu'au 3 février 2025 pour proposer leurs idées sur [Décider pour Paris](#) avant de voter pour leurs idées préférées en septembre.

Pour qu'une idée soit recevable elle doit répondre à 4 critères :

- Elle doit relever de l'intérêt général et représenter une dépense d'investissement ;
- Elle doit entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris ;
- Elle doit être déposée par une Parisienne ou un Parisien de 7 ans ou plus (à titre individuel ou collectif), quelle que soit sa nationalité ;
- Elle ne doit pas constituer un aménagement lourd de l'espace public.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr